

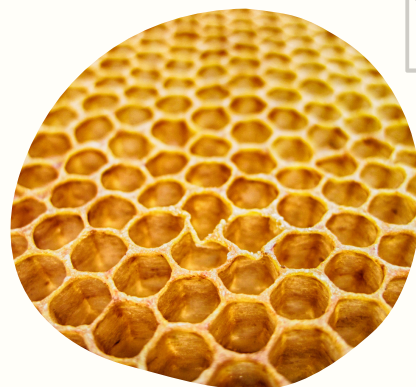


# BIOSECURITE

GDSA GRAND EST

# LA GESTION DES CIRES

La cire est un corps gras qui accumule les toxines présentes dans l'environnement ou rejetées par la colonie. Une bonne gestion de leur renouvellement permet d'éviter l'accumulation de spores (loque américaine, nosérose, couvain plâtré), des traces de pesticides, de garantir des produits de la ruche de qualité, exempts de résidus toxiques (métaux lourds, toxines, phytosanitaires) et de préserver les cadres bâtis des agents nuisibles (ex : fausse-teigne).



## 1 LA GESTION DES CIRES

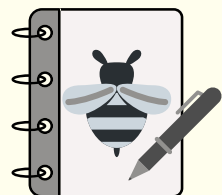
- Approvisionnez-vous avec des cires d'origine et de qualité connues, issues de cires d'opercules**

La qualité, notamment chimique, des feuilles de cire dépend directement de la qualité de la matière première utilisée. Dans l'idéal, gaufréz, ou faites gaufrer par un cirier, vos propres cires d'opercules. En cas de quantité insuffisante, regroupez votre cire avec celle d'autres apiculteurs en contractualisant les conditions de l'apport (quantité, format et origine de la cire, respect des traitements médicamenteux, ...).

Il n'est pas toujours possible de réaliser un circuit fermé permettant de s'affranchir d'un achat d'origine extérieure. Demander aux fournisseurs tout document pouvant renseigner sur la qualité de la cire : résultats d'analyse d'adultération ou d'analyse chimique, certifications ou tous autres documents utiles. Notez toutefois que les analyses sont coûteuses et facultatives.



- Notez dans votre registre sanitaire d'élevage les numéros de lots des cires**



Conservez les factures d'achat et de transformation de cire et les numéros de lots des cires. Demandez à ce que le n° de lot soit noté sur la facture. Conservez tous les autres documents d'intérêt (attestation de gaufrage d'un lot personnel, résultats d'analyses d'adultération ou de résidus...).

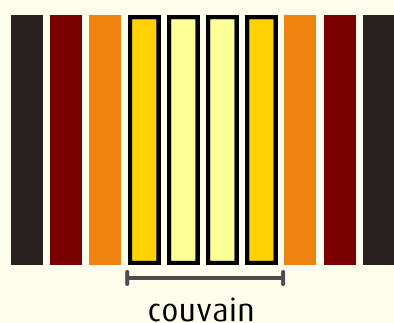
## 2 RENOUVELER LES CIRES

### Renouvelez vos cires de corps ou de hausses

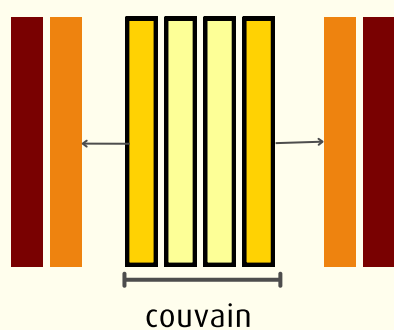
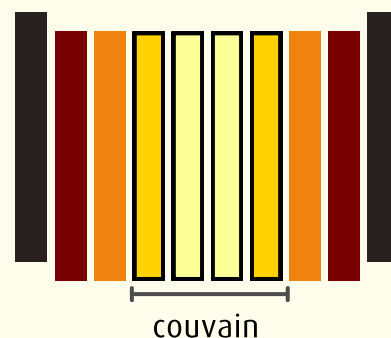
Le renouvellement des cadres de corps, à hauteur de 2 cadres minimum par ruche et par an (pour un corps à 10 cadres), permet un renouvellement complet des cadres de la ruche en cinq ans maximum. Indiquer sur les cadres l'année d'insertion des nouvelles cires gaufrées ou utiliser un code couleur. Cela vous permet d'assurer la traçabilité et la gestion différentielle des cires, en distinguant les cadres année par année (cf. schéma ci-dessous). Renouvelez également les cires de hausses lorsque celles-ci sont trop vieilles ou qu'elles ont été pondues.

### **Schéma d'une méthode de rotation des cadres de corps, permettant l'élimination progressive des cires les plus âgées**

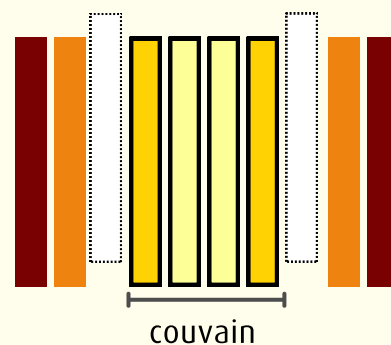
Le renouvellement des cadres se fait préférentiellement au printemps lorsque la colonie se développe, qu'il y a des abeilles cirières, des rentrées de nectar et que les conditions climatiques sont réunies.



1/ Retirez les deux cadres de rive



2/ Placez les nouveaux cadres de chaque côté du couvain



3/ Lorsque les cadres seront bâtis et pondus, il sera possible de les déplacer au milieu du couvain.

4/ Refondez ou détruisez les cadres qui ont été retirés. Si la cire est noire et dure, le rendement à la refonte sera faible.

